

Demande de changement de nom d'un syndicat professionnel

Ce formulaire s'adresse à tout syndicat professionnel qui désire faire une demande de changement de nom. Veuillez lire la page « Renseignements concernant la demande de changement de nom d'un syndicat professionnel » avant de remplir ce formulaire.

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

Requête

Nom du syndicat figurant au registre des entreprises

ayant son siège au

Code postal

a été constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (RLRQ, c. S-40).

Le

A A A A M M J J

, le conseil d'administration du requérant a adopté une résolution visant à changer le nom du syndicat.

Une copie de cette résolution est produite au soutien de la présente demande.

Cette demande de changement de nom n'est pas faite dans un but illégitime.

Pour ces motifs, le requérant demande au Registraire des entreprises d'autoriser le changement de nom et de déposer un avis à cet effet au registre des entreprises.

Signé à

Localité

, le

A A A A M M J J

Nom de famille et prénom de l'administrateur autorisé

Signature de l'administrateur autorisé

Nom de famille et prénom de l'administrateur autorisé

Signature de l'administrateur autorisé

Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier accompagnées de votre paiement, s'il y a lieu.
Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.

Résolution

Attendu que le

A	A	A	A	M	M	J	J		

, une résolution a été adoptée par les membres pour autoriser les administrateurs à produire une demande pour changer le nom du syndicat conformément aux dispositions de la Loi sur les syndicats professionnels, il est résolu

- de demander au Registraire des entreprises l'autorisation de changer le nom du syndicat professionnel;
- d'autoriser les administrateurs suivants à signer les documents nécessaires pour l'obtention du changement de nom du syndicat professionnel :

Nom de famille

Prénom

Titre ou fonction

Nom de famille

Prénom

Titre ou fonction

- de changer le nom du syndicat pour le nom suivant :

Pour apporter des précisions sur le nom que vous proposez, veuillez remplir et joindre l'annexe 1 en inscrivant votre NEQ. Ces renseignements faciliteront l'analyse du nom ainsi que le traitement de la demande.

Copie certifiée de la résolution dûment adoptée par le conseil d'administration du syndicat lors de l'assemblée tenue le

A	A	A	A	M	M	J	J		

.

Nom de famille du secrétaire ou du dirigeant autorisé

Prénom du secrétaire ou du dirigeant autorisé

Signature du secrétaire ou du dirigeant autorisé



15ZB ZZ 49539066

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ

1 1

Déclaration sous serment

Nom du syndicat professionnel (inscrivez le nom actuel)

Déclaration d'un signataire de la demande

Je, ,
Prénom et nom de famille du signataire

,
Profession ou occupation

dont l'adresse est le ,
Adresse

déclare solennellement que

- je suis le du syndicat et signataire de la présente demande;
Titre ou fonction
- les faits allégués dans la demande sont vrais.

Et j'ai signé ,
Signature

Affirmation solennelle

L'affirmation solennelle doit être reçue et signée par une personne habilitée à recevoir les serments. Si cette personne n'est pas un avocat, un notaire ni un juge, il y a lieu d'inscrire le nom du district judiciaire pour lequel elle a été nommée ou son matricule de commissaire à l'assermentation. **L'affirmation solennelle doit être signée à une date identique ou postérieure à celle de la demande.**

Un signataire de la demande ne peut pas agir comme commissaire à l'assermentation.

Affirmé solennellement devant moi à , le .
Localité

Nom de famille du commissaire à l'assermentation Prénom du commissaire à l'assermentation

Signature du commissaire à l'assermentation

District judiciaire

ou
Numéro matricule du commissaire à l'assermentation

ou
Qualité



15ZC ZZ 49539067

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

Personne à contacter et traitement prioritaire

Veuillez nous fournir vos coordonnées afin que nous puissions communiquer avec vous si nous avons besoin d'informations supplémentaires au sujet de cette demande.

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre des entreprises.

Nom de famille Prénom Ind. rég. Téléphone Poste

Adresse de correspondance Code postal

Courriel

Si vous demandez un service de traitement prioritaire, cochez la case ci-dessous et inscrivez « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe. Notez que des **frais additionnels seront alors exigés**. Pour connaître le montant de ces frais, consultez les tarifs du Registraire des entreprises dans le site Internet Québec.ca.

☐ Service de traitement prioritaire (**inscrivez « Traitement prioritaire » sur l'enveloppe**)

Réservé à l'intermédiaire autorisé

Afin de pouvoir associer la demande à votre bureau, nous avons besoin de votre NEQ.

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ									



PBLA ZZ 80667665

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ	1	1							

Renseignements concernant la demande de changement de nom d'un syndicat professionnel

Ce formulaire doit être rempli à l'écran ou dactylographié de façon à ce qu'il soit lisible et prêt à être reproduit.

Note : Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez utiliser l'annexe du formulaire ou joindre une ou plusieurs feuilles additionnelles à celui-ci. Dans le haut de chaque feuille additionnelle, inscrivez le nom actuel du syndicat professionnel, son numéro d'entreprise du Québec, ci-après appelé *NEQ*, le titre du formulaire ainsi que le numéro de la section.

La demande de changement de nom d'un syndicat professionnel est utilisée lorsqu'un syndicat constitué en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels (RLRQ, c. S-40), ci-après appelée *LSP*, désire changer son nom. Pour plus d'information sur les dispositions légales entourant la production de la présente demande, référez-vous au texte de la LSP.

Dès que l'autorisation de changement de nom sera accordée, le Registraire des entreprises, ci-après appelé *Registraire*, délivrera un avis à cet effet et en déposera une copie au registre des entreprises, ci-après appelé *registre*. Une copie de cet avis sera expédiée au syndicat professionnel.

Protection des renseignements personnels

Certaines des informations à fournir dans ce formulaire sont des renseignements personnels. Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement dans le cadre de cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre. L'accès aux renseignements personnels est limité aux seules personnes autorisées à les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification. Pour ce faire, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Règles relatives au nom

Le Registraire exerce un contrôle sur certains aspects du nom proposé. Ainsi, ce nom ne doit pas, entre autres, contrevenir aux dispositions de la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) ni être identique à un nom utilisé par une autre personne, une autre société ou un autre groupement au Québec, et doit tenir compte notamment des critères déterminés par règlement.

Le syndicat professionnel a toujours le devoir de s'assurer que le nom proposé est conforme aux dispositions de l'article 9.1 de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38) et du Règlement sur les noms des personnes morales ou des associations régies par la partie III de la Loi sur les compagnies ainsi que du Règlement sur la langue du commerce et des affaires, lequel peut être consulté sur le site de l'Office québécois de la langue française, à oqlf.gouv.qc.ca/charte/reglements. Le contrôle exercé par le Registraire ne réduit pas la responsabilité du syndicat à cet égard.

S'il est établi, dans le cadre de la plainte d'un intéressé, que le nom peut être confondu avec un nom utilisé par une autre personne, une autre société ou un autre groupement au Québec, qu'il laisse faussement croire que le syndicat professionnel est lié à une autre personne, à une autre société ou à un autre groupement, ou qu'il enfreint autrement la loi ou les règlements, le syndicat professionnel pourrait être contraint de le remplacer.

Pour plus d'information sur les règles relatives au nom, référez-vous au document *Les noms d'entreprises au Québec* (IN-531), disponible à Quebec.ca.

Tarifs et modalités de paiement

La demande de changement de nom d'un syndicat professionnel est gratuite, sauf si un service de traitement prioritaire est demandé. Consultez les tarifs du Registraire dans le site Internet Quebec.ca.

Envoi du formulaire

La demande de changement de nom d'un syndicat professionnel et les autres documents requis par la LSP doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
Services Québec
C. P. 1153, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7C3

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez Quebec.ca.

Vous pouvez en tout temps y consulter le dossier du syndicat à l'aide de son NEQ.



Annexe 1

Remplissez cette annexe pour apporter des précisions aux renseignements inscrits à la page « Résolution ».

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre.

Inscrivez le nom pour lequel vous voulez apporter des précisions.

Précisions

Précisez la nature et l'origine du nom proposé.

Description sommaire des activités

Décrivez brièvement les activités de l'entreprise.

